Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213503618-20251215-2543_SUB-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VIVIER SUR MER

L'an deux mil vingt cinq
le 15 décembre,
à 20 h 30
le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Carole CERVEAU , Maire de LE VIVIER SUR MER.

Etaient Présents : BARATAUD Clarisse, BAUBAN-JACQUES Yann, BOULAIRE Guillaume, BRIQUET Marie-Paule, CHEVALIER Denis, CERVEAU Carole, COUPEZ Anne, EON Armelle, LEGER Yohan, MOTTES Stéphane, VETTIER Arnaud

Pouvoir(s) : Armelle DUPUY donne pouvoir à Carole CERVEAU
Albéric MOREL donne pouvoir à Marie-Paule BRIQUET

Absent(s) excusé(s) : Armelle DUPUY, Albéric MOREL

Absent(s) non excusés : Mélanie SALARDAINE, Jean-Yves GUITTON

Secrétaire de séance : Arnaud VETTIER

Date de convocation : 10/12/2025

Date d'affichage : 10/12/2025

## Délibération n° 25/43 Demandes de subventions – Projet de rénovation énergétique et d'aménagement de la Mairie

**Objet : Financement de l'aménagement de la mairie**

Vu le projet de rénovation énergétique et d'aménagement de la mairie,
Vu les chiffrages demandés pour ce projet,
Considérant la nécessité pour la commune de trouver des financements pour ses projets et notamment les projets à « teneur » écologique.

Mme le Maire présente au conseil sa volonté d'améliorer les performances énergétiques de la mairie notamment en changeant les ouvertures les plus anciennes au rez de chaussée, en isolant le grenier et tout autre amélioration thermique nécessaire. Une étude thermique sera réalisée au préalable et intégrée dans l'enveloppe. Pour améliorer l'aménagement, l'escalier menant au grenier sera changé.

Dans la perspective du financement de ce projet, elle demande au conseil de l'autoriser à demander les subventions suivantes :

- La Dotation de Soutien à l'Investissement Local au titre de la rénovation thermique des bâtiments publics et du soutien à l'accessibilité des bâtiments publics
- Le fonds vert

Après en avoir débattu, le conseil à l'unanimité :
-Autorise Mme le Maire à monter, signer et déposer les dossiers de subventions au titre de la DSIL et du Fonds Vert pour les travaux de rénovation thermique de la mairie et de son aménagement.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme
Le Vivier sur Mer, le 15 décembre 2025.

**Le Maire,**
**Carole CERVEAU**

MAIRIE DE LE VIVIER-SUR-MER
Ille-et-Vilaine

**Secrétaire de séance**
**Arnaud VETTIER**

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213503618-20251215-2543_SUB-DE